



# club alpin français

## Calanques Marseille Cassis

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire  
du 22 Novembre 2014

### Ordre du jour :

- Approbation du PV de l'AG de l'année passée
- Rapport moral du Comité Directeur (par JM Eychenne),
- Rapport d'activité (par Jean-Michel Eychenne),
- Rapport financier (par Elisabeth Jouannaux) et approbation des comptes,
- Vote de la stabilité du montant de la part club pour l'année 2015-2016,
- Désignation des représentants du Club à l'A.G.O. de la FFCAM à Nantes, en janvier 2015,
- Brevet de l'année 2015 : proposition de date, approbation de la date, appel à candidatures pour l'organisation,
- Local des St Anges : informations, organisation pour tri/rangement du matériel,
- Questions diverses,
- Rétrospective de l'année 2013/2014 (film et photos, Alain Rémy),
- Distribution du calendrier 2015,
- Apéritif dînatoire.

La séance débute à 18h50 sous la présidence de Jean-Michel Eychenne, avec un rappel de l'ordre du jour.

Participation : 45 membres du club sont présents lorsque la séance est ouverte.

## ***I. Approbation du Procès-Verbal de l'A.G 2013***

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2013 (portant sur l'exercice 2012-2013) a été mis à disposition des membres en format électronique sur le site web du CAF-Calanques Marseille Cassis. Un lien hypertexte a été inclus au courrier électronique de convocation, et des copies papiers sont disponibles pour consultation au début de la séance.

Après vote, le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2013 est approuvé à l'unanimité.

## ***II. Rapport moral du Comité Directeur***

Voir pièce n°1 dans les Annexes.

Pour l'exercice 2013-2014, l'effectif total du club est de 140 adhérents, globalement stable, en légère baisse par rapport l'exercice précédent (142 membres).

A la date de l'Assemblée Générale, le nombre d'adhérents s'élève à 115 membres, ce qui est dans la tendance moyenne à cette période de l'année.

La fréquentation des sorties au fil de l'année est stable, les rassemblements d'automne et d'hiver sont toujours des succès importants, ainsi que les randonnées festives (galette des rois, beaujolais)

Le Brevet des Calanques a été de même un grand succès, et cette édition a vu le nombre de participants augmenter pour dépasser toutes les éditions précédentes. Le Brevet reste un évènement majeur et représentatif de l'identité du CAF Calanques Marseille Cassis. Il est à noter également que le comité d'organisation a géré avec beaucoup d'efficacité la logistique générée par cette participation supplémentaire.

Des activités se développent, le VTT prend un rythme de croisière avec une belle régularité, et les « randos-minots » rencontrent leur public.

Sur le plan de la formation, le club a co-organisé et co-animé deux stages de formation gérés par le Comité départemental, et continuera à le faire cette année. Tous les encadrants de ski de randonnée ont suivi leur recyclage en 2013-2014. Enfin pour mieux informer les membres des possibilités, une « lettre de la formation » cataloguant les formations à venir est publiée.

L'Assemblée Générale précédente avait évoqué la recherche d'un autre local afin de diminuer les dépenses associées. Cette piste a été abandonnée, car il est difficile de trouver un local qui permette aussi le stockage de notre matériel collectif. Par contre la démarche faite par Elisabeth Jouannaux pour renégocier à la baisse le montant du loyer avec le gestionnaire des Saints Anges a été menée à bien et commence à porter ses fruits (comme le montrera le bilan financier).

Un accident léger survenu lors d'une sortie escalade au cours du weekend multi-activité est venu nous rappeler qu'une vigilance de tous les instants est nécessaire lors de nos pratiques.

### **III. Rapport d'activité**

Voir Pièce n°2 dans les Annexes

Les chiffres de fréquentation remontés à la Fédération sont en légère baisse par rapport à l'an dernier, mais faute de temps le comptage des participants de chaque sortie a été approximatif. Au total 800 (journées x personnes) ont été comptabilisées.

Concernant les différentes pratiques, l'activité VTT monte en rythme et montre une bonne fréquentation, le Président remercie organisateurs et participants pour ce beau développement.

Pour la pratique de la randonnée, les randos-minots proposées par Delphine et Anne-Christine rencontrent un certain succès (une liste de diffusion a été créée et bien utilisée). Delphine souligne que, lorsque les organisatrices les font connaître autour d'elles, ces randonnées intéressent des familles et relations non membres du CAF-CMC, qui peuvent alors être motivés pour devenir membres du club.

Une discussion s'engage entre les participants à l'Assemblée Générale sur le sujet de la responsabilité du club et des encadrants lors de ces randos-minots.

Les points essentiels de cette discussion sont :

- Cela peut permettre de recruter de nouveaux adhérents, mais se pose au départ la question de l'assurance de ces personnes, notamment parce qu'il s'agit d'encadrer des enfants. En effet, la responsabilité civile des parents n'est pas applicable lorsque l'activité est pratiquée dans le cadre d'une association.
- La carte Découverte de la FFCAM peut être un peu trop chère pour une famille de 4 personnes (20€ pour une journée), mais comme l'idée est que ces familles deviennent à terme membres du club et cotisent, il faudrait encourager cette participation. Le Président suggère que le club prenne en charge une partie de la carte Découverte (la partie revenant à La FFCAM est, elle, incompressible) lors des premières participations. Cette proposition sera discutée en Comité Directeur.

À noter que la présence des parents doit être obligatoire pendant ces randos minots, c'est par nature une activité « facile », mais le risque zéro n'existe pas. Par ailleurs, le Président rappelle qu'il fait confiance au bon sens des organisatrices pour veiller à ce que le parcours ne comporte pas de risques pour les enfants.

Toujours au chapitre Randonnée, à l'initiative de Frédéric Salen les randonnées nocturnes reprennent, les participants à l'Assemblée Générale manifestent leur forte appréciation de cette initiative par de nombreux applaudissements (et des inscriptions par voie orale).

Concernant l'escalade, les activités sont stables ou en progression, en semaine notamment le trafic sur les listes de diffusions montre qu'il y a de l'activité constante et qu'elle a tendance à augmenter.

L'activité des « Randos Douces » n'a pas eu cette année d'évolution positive de leur fréquentation, mais ces sorties existent toujours et la participation reste stable. Le vice-président, étant l'animateur principal de ces sorties, souhaite apporter quelques éléments de réflexion. Etant donné l'évolution des personnes qui s'inscrivent à ces « Randos Douces », en fait il faut quasiment considérer celles-ci comme des randonnées en semaine,

plus ou moins faciles selon les cas, ce qui montre qu'il y a une demande de la part de membres du club disponibles en semaine.

Par ailleurs, certaines personnes en reprise d'activité physique (ce qui constitue le public concerné à l'origine par les « Randos Douces ») ont montré de l'intérêt pour ce type de sorties pendant les week-ends, car elles ont des horaires de travail en semaine.

Il y a donc une demande de la part des adhérents pour des randonnées faciles le week-end et en semaine. Isabelle en propose, un grand merci pour cela d'ailleurs, mais il y a certainement assez de gens intéressés pour que d'autres personnes proposent ce type de randonnées.

A ce propos, le Président rappelle qu'il n'est pas nécessaire d'être encadrant breveté pour organiser des activités et proposer des sorties.

Concernant les « Randos Douces », Jean-Marc Prud'homme va prendre contact avec le service de médecine physique des Hôpitaux de Marseille pour voir s'il y a des possibilités.

#### ***IV. Rapport Financier***

Les pièces relatives aux éléments financiers ont été mises à disposition des membres sur le site Web du CAF CMC, et ont également été soumises à un scrutateur volontaire, Christian Samuel. Voir pièces en Annexes

##### ***a. Comptes de l'exercice 2013-2014***

Les comptes de l'exercice font apparaître un bilan positif de 2465€, notamment du fait d'investissements prévus et qui, ayant été votés par le Comité Directeur, sont en cours de réalisation (achat de moyens de radiocommunications : talkies-walkies).

Quelques points notables sont soulignés par la Trésorière :

- La baisse de loyer permet de dégager une économie de l'ordre de 600€ (diminution de 70€ par mois)
- Nous n'avons pas obtenu de subvention du CNDS pour différentes raisons, par contre nous avons reçu une subvention supplémentaire du Conseil General des Bouches-du-Rhône pour le Brevet des Calanques
- Le Brevet a été bénéficiaire de 1700€ soit 400€ de plus que l'an dernier

Le scrutateur n'a pas relevé de points particuliers, mis à part le fait que la location de matériel a pour une fois cette année rapporté de l'argent, signe que la gestion des paiements a été plus rigoureuse.

Les comptes de l'exercice 2013-2014 sont approuvés à l'unanimité.

## ***b. Budget prévisionnel 2014-2015***

Le budget prévisionnel est basé sur des prévisions équivalentes au budget de l'exercice 2013-2014 que ce soit en termes de nombre d'adhérents et recettes comme en termes de postes de dépenses.

La baisse du loyer est également prise en compte dans ce budget prévisionnel.

Un investissement un peu plus important est prévu dans ce budget, notamment pour l'achat de moyens pour les sorties en montagne (radio VHF homologuée secours, corde,...)  
Une discussion libre entre les participants fait état également d'autres investissements qu'il faudrait envisager, tels que corde d'escalade, mousquetons, ARVA.  
Le bureau rappelle que les investissements sont décidés par le Comité Directeur, et François Martineau propose donc que toutes les suggestions lui soient envoyées ([fmartine21@yahoo.com](mailto:fmartine21@yahoo.com)) afin de les rassembler et les soumettre au Comité.

Le budget prévisionnel 2014-2015 est approuvé à l'unanimité

## ***V. Proposition de cotisation club 2014/2015***

Le président rappelle à l'Assemblée la répartition des montants constituant la cotisation de membre actif :

- part fédérale (reversée à la F.F.C.A.M.).
- assurance responsabilité civile.
- assurance de personne.
- part club (reversée au club).
- abonnements

La part du club s'élève actuellement à 30€, le Président suite au vote du Comité Directeur propose de laisser ce montant inchangé. La baisse de loyer sur une année pleine devrait permettre, malgré les éventuelles augmentations de maintenir le bilan du club en positif.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

## ***VI. Désignation des représentants du Club à l'A.G.O. de la FFCAM***

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Française des Club Alpins et de Montagne aura lieu à Nantes les 24 et 25 janvier 2015.

Le CAF-CMC peut envoyer 2 représentants à cette A.G.O., pas nécessairement membres du bureau afin de participer au vote de résolutions concernant l'ensemble de la Fédération. Cela engage des dépenses sur la trésorerie du club puisque le club rembourse les frais de ses représentants.

Sur avis du Comité Directeur, le Président fait la proposition de donner pouvoir de représentation au CAF Marseille Provence pour les votes de L'A.G.O. de la Fédération.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

## ***VII. Brevet des Calanques 2015***

Suite à l'avis du Comité Directeur du 13 Novembre, les décisions concernant l'édition 2015 du Brevet des Calanques (ou « Randonnée Sportive Annuelle ») et la date de celui-ci sont soumises au vote de l'Assemblée Générale.

La première proposition soumise à l'Assemblée Générale est de donner accord pour organiser une édition 2015 du Brevet des Calanques.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

La décision d'organiser l'édition 2015 ayant été approuvée, l'Assemblée Générale est appelée à décider de la date de la manifestation.

Le Brevet a en général lieu le dimanche du premier week-end d'Avril, mais en 2015 cela correspond au Week-end de Pâques (3 jours), et donc il y a des risques que bénévoles et participants soient plus ou moins disponibles. Deux dates (qui sont hors des périodes de vacances scolaires de la région PACA) sont proposées par le Comité Directeur :

- Le 12 Avril : le plus proche du début avril, ce qui permet d'avoir des températures moins chaudes et une moindre fréquentation du massif des Calanques.
- Le 19 Avril : début des vacances de la zone Paris, ce qui pourrait faire venir plus de participants éloignés de la région.
- Les deux dates sont soumises au vote à main levée :
  - Date du 12 avril : 30 voix pour
  - Date du 19 avril : 8 voix pour

La date du Brevet des Calanques 2015 est donc fixée au dimanche 12 Avril

Suite au vote, Jean-Claude Moine, en tant que créateur du Brevet des Calanques, demande à ce qu'on envisage de proposer des parcours différents plus ou moins difficiles, afin de satisfaire les différents types de participants, habitués des raids ou randonneurs sportifs.

Utilisant cette transition, le Président rappelle que l'organisation de l'épreuve nécessite la mise en place d'un comité d'organisation formé de bénévoles, un appel à candidature sera lancé prochainement.

Cette proposition de Jean-Claude Moine sera étudiée par le Comité d'organisation avec les parcours possibles dans leur ensemble. En effet le tracé du Brevet des Calanques devant changer régulièrement, il est soumis à un débat au sein du Comité d'Organisation.

## ***VIII. Informations sur le Local des St Anges***

Comme évoqué dans le rapport moral, il n'est plus envisagé de changement de local puisque d'une part le loyer a baissé suite aux démarches fructueuses de Elisabeth Jouannaux, et d'autre part nous avons pu constater qu'il est compliqué de chercher un autre local (démarches administratives, temps de visite) et d'en trouver un qui soit compatible avec nos besoins (nécessité d'un endroit fermé et sec pour entreposer le matériel).

Le propriétaire du bâtiment des Saints Anges a informé le Bureau que des travaux très conséquents seront réalisés en 2015 sur la totalité du bâtiment pour la mise aux normes de sécurité et l'aménagement des accès handicapés.

Le propriétaire a également communiqué que suite à ces travaux l'agencement du bâtiment allait changer, que en conséquence notre local allait être réaménagé voire

*Club Alpin Français Calanques Marseille-Cassis – Espace Saints Anges*

*272, avenue de Mazargues – 13008 Marseille – Tél. 04 91 76 19 35*

*courrier électronique : [calanques@cafcmc.fr](mailto:calanques@cafcmc.fr)*

*site internet : <http://cafcmc.fr/>*

changé, et qu'il fallait se préparer à des difficultés d'accès et des changements temporaires de local pendant la durée des travaux.

Dans ce contexte le Président et la Trésorière ont demandé de changer de mode de fonctionnement et d'avoir un local loué à l'heure le jeudi soir ainsi que d'un local de rangement. Le propriétaire des Saints Anges a pris note de cette demande et semble positif sur la possibilité de parvenir à un tel fonctionnement.

Vu les possibilités de local envisagées mais non confirmées pour l'instant par le gestionnaire, les locaux futurs risquent d'être plus petits que notre local actuel, notamment pour le rangement du matériel. D'autre part, il y aura un déménagement à prévoir au moins pendant la durée des travaux. Il est nécessaire de se préparer à cela en faisant du tri et du rangement dans tout ce qui est archives et matériel afin de limiter le volume à entreposer. Il y a très certainement des archives et du matériel qu'il est inutile de conserver.

Sigrig Pageot fera un mail pour organiser le recrutement de bénévoles afin effectuer cette opération un samedi ou dimanche vers la fin de cette année ou le début 2015. Il sera peut-être nécessaire d'organiser une 2e journée.

## ***IX. Points Divers***

### Weekend Multi Activité d'Hiver

La date de ce weekend de rassemblement des membres actifs du CAF Calanques Marseille Cassis est fixée au 31 Janvier 2015.

Le lieu de rassemblement du soir où dîneront et seront logés la plupart des participants est à Saint André d'Embrun.

La programmation sera faite comme habituellement par messagerie électronique, avec les différentes activités proposées, vers début Janvier.

### Rétrospective de l'Année

A 19h40, en clôture de l'Assemblée, un film tiré des multiples sorties, weekends et raids de l'année 2013-2014 monté par Alain Rémy est projeté, pour que chacun se remémore quelques-uns des bons moments de convivialité qui témoignent des valeurs essentielles de notre club.

La séance est clôturée à 20h05. Le Bureau tient à remercier à ce moment, avant l'ouverture de l'apéritif dinatoire, Bernard Veyrunes pour la réalisation des calendriers, Alain Rémy pour la création et le montage du film, et tous les bénévoles qui animent le club au long de l'année.

Le Président

Jean-Michel Eychenne



JM Eychenne

Le Secrétaire

François Martineau

